



FORMULAIRE
DÉPÔT DE PROJET
SAISON 2012-2013

I – IDENTIFICATION DU DÉPOSANT

a) Titre du projet :
b) Nom du collectif :
c) Nom du responsable du projet :
d) Adresse de correspondance :
e) Téléphone :
f) Fax :
g) Courriel :

II – DATES DE DIFFUSION SOUHAITÉES (un minimum de 2 choix de dates distinctes obligatoire parmi les périodes mentionnées à la fin du formulaire)

a) 1 ^{er} choix :
b) 2 ^e choix :
c) 3 ^e choix :

III – DESCRIPTION DU PROJET (Remplir ces sections sur des feuilles séparées)

- a) Motivation envers ce projet (1 page maximum)
- b) Description de la direction/démarche artistique (1 page maximum)
- c) Historique du collectif (1 page maximum)
- d) Description/synopsis du spectacle proposé (2 pages maximum)
- e) Description de la production, si pertinent (scénographie envisagée, besoins techniques particuliers, etc)
- f) Identification et court CV des participants
- g) Texte ou extraits (pour une création)

Le dossier complet (excluant le texte s'il y a lieu) ne doit pas excéder 10 pages

IV – BUDGET (un pro forma de budget est disponible sur demande ou peut être téléchargé)

- a) Dépenses de production
- b) Dépenses de communications
- c) Dépenses administratives
- d) Revenus prévus

Un document officiel confirmant l'obtention des droits d'utilisation d'une oeuvre devra, le cas échéant, être déposé avant l'acceptation finale d'un projet.

Les projets devront être soumis dans la forme proposée par ce formulaire et être reçus au plus tard le vendredi 10 février 2012. Les documents doivent être fournis sur papier 8 1/2 x 11, recto seulement, en noir et blanc et ne doivent pas être brochés ni reliés. SVP ÉVITEZ LES DOSSIERS TROP VOLUMINEUX. Tout dossier ne respectant pas ces consignes ne sera pas étudié.

Selon ses disponibilités financières, Premier Acte acceptera de 6 à 8 projets de spectacles qui seront diffusés à l'intérieur des créneaux horaires suivants.

Périodes débutant le :

- 11 ou 18 septembre 2012
- 9 ou 16 octobre 2012
- 6 ou 13 novembre 2012
- 15 ou 22 janvier 2013
- 12 ou 19 février 2013
- 12 ou 19 mars 2013
- 9 ou 16 avril 2013

Les projets peuvent être diffusés sur une, deux ou trois semaines. Le format habituel de diffusion sur trois semaines n'est pas obligatoire

Faire parvenir vos projets de création avant 17h00, le 10 février 2012 à :
PREMIER ACTE, 870, ave. de Salaberry, bureau 112, Québec QC G1R 2T9
info@premieracte.ca